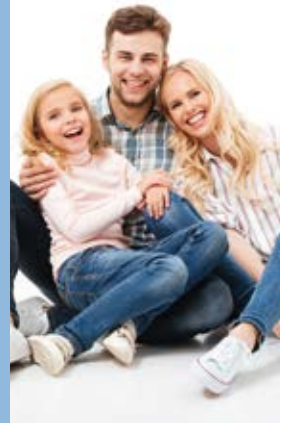




ÉTÉ
2025

INVESTISSEMENT MAJEUR EN MATIÈRE DE LOGEMENTS ABORDABLES À **ST-HONORÉ**

Un nouveau projet immobilier d'envergure dans notre communauté sera administré par **l'Office d'habitation du Sud des Appalaches**. Ce projet consiste à la construction de 2 bâtiments contenant chacun 18 appartements sur le terrain face au Pavillon des sports et du Centre Multifonctionnel Desjardins.



Chaque bâtiment aura

3 appartements
grandeur 3 ½

11 appartements
grandeur 4 ½

4 appartements
grandeur 5 ½



La construction de ces logements prévue en 2025 est subventionnée par un programme gouvernemental. Ces logements seront des logements abordables à ne pas confondre avec les logements à prix modique que nous avons déjà sur notre territoire.



Afin de pouvoir habiter dans ces logements abordables, les futurs résidents devront respecter certains critères tels que d'avoir un revenu annuel minimum, d'avoir résidé au Québec dans la dernière année, etc. Puis, les personnes intéressées devront présenter une demande d'admission qui sera gérée par l'Office. D'ailleurs, l'Office d'habitation du Sud des Appalaches vous informera des critères et des procédures d'admission dans les prochains mois. Sachez que le prix de ces appartements est établi en fonction d'un barème. Les résidents de ces appartements paient entièrement leur logement.

Afin que l'organisme puisse avoir accès au financement et à la subvention provinciale pour la construction de ce type de logements, il est essentiel que le projet reçoive une contribution de la part de la municipalité. Ainsi, le conseil municipal de St-Honoré désire soutenir positivement l'organisme et l'Office d'habitation du Sud des Appalaches pour la construction de ces 2 bâtiments en offrant une réduction des services de la dette sur leur compte de taxes pour une période de 15 ans. De cette façon, annuellement, les deux bâtiments paient l'aqueduc, l'égout, leur consommation d'eau et les déchets sur leur compte de taxes. Ce soutien municipal permet à ce projet immobilier géré par l'Office de recevoir une assistance financière qui sera annoncée prochainement.



Ce projet d'envergure est appuyé par la municipalité pour diverses raisons sociales, économiques, démographiques et puisque c'est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui porte le projet. Le fait de faire affaire avec un OSBL permettra de conserver des loyers abordables à long terme, ce qui aura un effet sur la pénurie de logements et sur la capacité de payer des futurs locataires / citoyens.

Notamment, ce projet permettra d'augmenter l'offre et la diversité de logements sur notre territoire afin de répondre aux besoins de tous. Il ne faut pas oublier que le rôle des élus municipaux est de représenter l'ensemble de la population et de mettre en place les outils afin de favoriser le développement et l'établissement de citoyens dans notre milieu. Les futurs locataires de ces bâtiments pourront donc être des citoyens de St-Honoré-de-Shenley ou d'ailleurs. Cela permettra d'accueillir de nouveaux citoyens et de nouvelles familles dans notre milieu. Ces logements seront aussi une alternative supplémentaire pour permettre à des jeunes de demeurer dans notre communauté avant l'achat ou la construction d'une maison. Ces appartements pourront aussi offrir une possibilité d'hébergement aux personnes âgées autonomes désirant s'offrir un espace de vie de plus petites dimensions comparativement à leur maison.

De plus, ce projet soutiendra les industries et les commerces locaux dans leur recherche de logements afin d'être plus attractif comme employeur. Également, plus de citoyens signifient une plus grande consommation locale, des citoyens supplémentaires qui fréquentent notre école, nos garderies et nos commerces, ce qui contribue à pérenniser notre économie locale et maintenir nos services vivants et dynamiques.



EN SOMME

Il est important de rappeler que la municipalité appuie ce projet en mettant en place les conditions qui ont favorisé l'obtention de la subvention puisque le projet est porté par un OSBL et que la contribution de la municipalité a lieu uniquement une fois. Dans le futur, la municipalité n'est pas tributaire des bâtiments des logements abordables contrairement à un autre projet du passé. Ce projet contribue à l'atteinte de la revitalisation de notre communauté qui est entamée depuis plusieurs années. Ce projet de logements abordables permet d'offrir un nouveau type d'habitation comparativement aux logements offerts actuellement sur le territoire de la municipalité en plus d'avoir de nombreuses répercussions sociales, économiques et démographiques. Ainsi, ce projet communautaire sera géré par **l'Office d'habitation du Sud des Appalaches** et c'est celle-ci qui répondra aux questionnements citoyens au sujet des appartements disponibles.



Le conseil municipal
de St-Honoré-de-Shenley



L'Office d'habitation du
Sud des Appalaches

